

Que faire de nos déchets ?

◆ Trier ses déchets : c'est indispensable pour pouvoir les recycler.

Pas de recyclage possible sans tri sélectif ! Et oui, si nous jetions tous nos déchets dans une même et seule poubelle, il serait impossible de les recycler. Trier ces déchets à posteriori augmenterait considérablement le coût du recyclage. De plus, les déchets alimentaires viendraient souiller les déchets recyclables qui ne pourraient plus être valorisés.

Requalifiés comme des nouvelles matières premières, les emballages et le papier ne sont plus des déchets. Mais sans tri pas de recyclage ! Car lorsqu'ils sont mélangés aux autres déchets ménagers, la récupération des emballages et des papiers est impossible pour les collectivités.

Ainsi, pour recycler, il faut trier. Point de départ de toute la chaîne, le tri à la maison est incontournable. En suivant des consignes de tri simples au quotidien, chacun se positionne comme un acteur de la protection de l'environnement.

◆ Trier ses déchets : c'est protéger notre sol, notre eau... et donc notre santé !

Abandonner des déchets en pleine nature, c'est polluer notre terre. En effet, la majorité des déchets mettent des années à se dégrader et à disparaître. Certains contiennent des substances toxiques qui vont s'infiltrer dans le sol et les nappes d'eau souterraines et donc les contaminer. Trier et recycler ses déchets, c'est non seulement préserver la nature mais aussi notre santé.

◆ Trier ses déchets : c'est préserver nos ressources naturelles.

Les biens que nous consommons sont produits à partir de matières premières qui ne sont pas inépuisables. Trier nos déchets pour qu'ils soient réemployés ou transformés en matières premières secondaires, c'est économiser les ressources naturelles qui risquent de nous manquer demain. Ainsi, en recyclant 1 tonne de papier, on épargne 17 arbres. En recyclant 1 tonne de plastique PET, on économise 800 kg de pétrole brut.

◆ Trier ses déchets : c'est aussi économiser de l'énergie et soutenir l'emploi.

Fabriquer de nouveaux produits à partir de matières premières recyclées est source d'économie d'énergie. En effet, l'extraction et la transformation des matières premières consomment plus d'énergie que leur recyclage. Ainsi, par exemple, refondre des canettes en aluminium, c'est économiser 95% de l'énergie utilisée pour l'extraction de ce métal. Enfin, trier ses déchets pour qu'ils puissent être recyclés, favorise la création d'emplois de proximité, en France.

Pour connaître le mode de tri de vos déchets, vous pouvez vous rendre sur le site de l'Ademe © qui met à disposition un outil pour vous renseigner. En indiquant le nom de l'objet concerné, l'outil précise alors la meilleure façon de le trier et où l'amener pour son évacuation. Il informe également sur le devenir du déchet une fois trié et comment éviter de le produire.

Pour en savoir plus : www.ademe.fr – Que faire de mes déchets

Vous pouvez y télécharger le guide pratique sur « Comment réduire ses déchets et bien les jeter »

